
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 18 décembre 2017 à 18 h 15
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Craig Sauvé, conseiller de ville
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ABSENTS :

Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

M. Babak Herischi, directeur d'arrondissement
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice – Services administratifs
M. Claude Dubois, directeur – Travaux publics
Mme Marie-Claude Leblanc, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social
M. Sylvain Villeneuve, directeur - Aménagement urbain et patrimoine
Mme Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement substitut

À 18 h 28, le maire Benoit Dorais ouvre la séance du conseil d'arrondissement et constate le quorum.

CA17 22 0478

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.01

10.02 - Période de commentaires des élus

Aucun commentaire.

10.03 - Période de questions et commentaires du public

Aucune question

10.03

CA17 22 0479

Adoption - Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2018) (dossier 1170368009)

Considérant qu'un avis a été publié le 7 décembre 2017 conformément aux formalités de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4).

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2017;

Considérant le dépôt du projet de règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2017.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2018), qu'il soit numéroté RCA17 22013 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1170368009

CA17 22 0480

Adoption - Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du Canal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et imposant une cotisation (dossier 1177553005)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 3 octobre 2017;

Considérant le dépôt du projet de règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2017.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du Canal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, et imposant une cotisation, qu'il soit numéroté RCA17 22014 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1177553005

CA17 22 0481

Adoption - Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Monk pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et imposant une cotisation (dossier 1177553006)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 3 octobre 2017;

Considérant le dépôt du projet de règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2017.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Monk pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, et imposant une cotisation, qu'il soit numéroté RCA17 22015 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1177553006

CA17 22 0482

Addenda - Adoption - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (dossier 1170368008)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2017;

Considérant le dépôt du projet de règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2017.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018), qu'il soit numéroté RCA17 22016 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1170368008

CA17 22 0483

Addenda - Adoption - Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement (RCA10 22001) (dossier 1177279019)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2017;

Considérant le dépôt du projet de règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2017.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement (RCA10 22001), qu'il soit numéroté RCA17 22017 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1177279019

70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire

70.01

À 18 h 32, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 15 janvier 2018.

Initiales Daphné Claude